



Circonscription IEN ANGERS CENTRE

ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE CONDORCET

Affaire suivie par M. MARTINEAU Ivan Directeur

Téléphone 02 41 68 58 28

Courriel ce.0491771j@ac-nantes.fr

Adresse 1/5, rue Gutenberg 49000 Angers

Procès-verbal des réunions de conseil d'école des mardi 16 et jeudi 18 novembre 2021

Début des réunions à 18H00.

Personnes présentes :

- M. Kirschner, Adjoint au Maire représentant Monsieur le Maire d'Angers
- M. Martineau Directeur de l'école élémentaire Condorcet
- Mme Clavreul RU périscolaire
- Mmes et MM : Eliès, Gombert, Véron, Besnier, Leblanc, Bournet, Raffy-Hideux, Morin, Bazille, Gagner, Maucourt, Nguyen parents d'élèves élus
- Mmes et MM: Bellayer, Conte, Danel, Danniou, De Smet, Douce, Du Bouëxic, Eschallier, Gobilliard, Hardy, Jacquemont, Jolliet, Lalande, Plantier et Rosier, enseignants de l'école Condorcet

Personnes excusées:

- M. Clair, Inspecteur de l'Education Nationale chargé de la circonscription Angers Centre
- Mmes Dulon et Hergué, responsable de pôle éducatif et DSM périscolaire
- Mmes et MM: Dourlhès-Pierre, Coucheney, Desgranges, Didier-Debrard, Roche, Guillemet, El Arem, Perret, Perrouin, Gatard, Mathonnat, Henrionnet, Goguet, Moitrel, Lotrian, Siberchicot, Martin, Lugez, Liothaud, Bocquet, Thierry, Touzé parents d'élèves élus
- Mmes Arial, Gaudens et Loebenguth-Orain enseignantes de l'école Condorcet

Points de l'ordre du jour discutés :

I. Proclamation des résultats du scrutin du 8 octobre

Le vote s'est déroulé exclusivement par correspondance. Dans le cadre du projet citoyen, le dépouillement a été réalisé par les élèves de CM2B de Mme Rosier, dans les mêmes conditions qu'un dépouillement réel, sous la direction de M. Martineau.

Nombre d'inscrits 587 – nombre de votants 353 Bulletins nuls 7 – suffrages exprimés 346 Taux de participation 60,14%

Par comparaison, le taux de participation de l'an passé était de 60,70% soit une diminution de 0,56%.

II. Organisation des scrutins pour les années suivantes

M. Martineau propose de pérenniser l'organisation des scrutins des années suivantes. Le vote, dans l'attente d'une application en ligne se fera uniquement par correspondance.

III. Effectifs

Cycle I: 150élèves (6 classes – moyenne 25 élèves/classe)

Niveau	Petite section	Moyenne section	Grande section
Effectif	56	52	42

Cycle II: 158 élèves (6 classes – moyenne 26,33 élèves/classe)

Niveau	СР	CE1	CE2
Effectif	55	53	50

<u>Cycle III:</u> 117 élèves (5 classes – moyenne 23,4 élèves/classe)

Niveau	CM1	CM2
Effectif	63	54

IV. Répartition par classe Cycle I

Classe	PS1	PS2	MS3	MS4	GS5	GS6
Effectif	28	28	26	26	21	21

Cycle II

Classe	CPA	СРВ	CE1A	CE1B	CE2A	CE2B
Effectif	28	27	27	26	25	25

Cycle III

Classe	CM1A	CM1B	CM1C	CM2A	CM2B
Effectif	21	21	21	26	28

V. Les enseignants Cycle I

Classe	Enseignant	Enseignant	ATSEM
PS1	Mme Loebenguth	Mme Gobilliard (vendredi)	M. Dauvillier
PS2	Mme Danel		Mme Gaignard
MS3	Mme Danniou		Mme De Luca Bessière
MS4	Mme Plantier	Mme Gobilliard (lundi)	Mme Baudoin
GS5	Mme Jolliet		Mme Vigan
GS6	Mme Eschallier	Mme Gobilliard (mardi)	Mme Vigan

Cycle II

Classe	Enseignant
СРА	Mme Bellayer
СРВ	Mme Jacquemont
CE1A	M. Lalande
CE1B	Mme Du Bouëxic
CE2A	Mme Arial
CE2B	M. Douce

Cycle III

Classe	Enseignant
CM1A	Mme Conte
CM1B	Mme Gaudens
CM1C	Mme Hardy
CM2A	Mme De Smet
CM2B	Mme Rosier

L'école Condorcet compte en ce début d'année plusieurs nouveaux enseignants :

Mme Gobilliard Lydia qui complète Mme Plantier le lundi, Mme Eschallier le mardi et Mme Loebenguth le vendredi classes de MS4, GS6 et PS1.

Mme Conte Marine qui remplace Mme Le Flem partie en retraite.

Mme Hardy Elise qui remplace Mme Pla qui a changé d'école.

Mme Le Bourhis Pauline et Mme Jenner Naomi qui sont titulaires remplaçantes rattachées à l'école et qui remplacent Mme Baguet et Mme Gravoueille

VI. Les parcours scolaires

	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans	Total école
PS	56									56
MS		52								52
GS			42							42
Cycle I	56	52	42							150
CP				55						55
CE1					52	1				53
CE2					1	48	1			50
Cycle II				55	53	49	1			158
CM1						1	60	2		63
CM2							3	50	1	54
Cycle III						3	53	48	1	117
Total école	56	52	42	55	53	50	64	52	1	425

Retard scolaire

Niveau	Nombre d'élèves ayant 1 année de retard	% d'élèves ayant 1 année de retard
PS	0	0%
MS	0	0%
GS	0	0%
СР	0	0%
CE1	0	0%
CE2	1	2%
CM1	1	1,6%
CM2	3	5,6%
Total école	5	1,17%

Avance scolaire

Niveau	Nombre d'élèves ayant 1	% d'élèves ayant 1 année
Niveau	année d'avance	d'avance
PS	0	0%
MS	0	0%
GS	0	0%
СР	0	0%
CE1	0	0%
CE2	1	2%
CM1	3	5,35%
CM2	1	2,04%
Total école	5	1,17%

VII. La population scolaire Source APAE - Aide au Pilotage et à l'Auto-évaluation pour le 1er degré – données 2020-2021

		Public + Privé									
	École	Circonscription	Département	Académie	France						
Cadres supérieurs et enseignants	49,6	41,3	21,4	23,1	22,6						
Cadres moyens	9,4	12,5	13,8	14,7	25,9						
Employés, artisans, commerçants et agriculteurs	21,1	21,6	25,1	24,2							
Ouvriers et inactifs	17,2	19,7	35,2	33,9	33,1						
Non renseignée	2,7	5,0	4,5	4,1	6,2						

VIII. Accueil des enfants nés en 2019

Cette année, vu les effectifs de petite section (56 élèves) il n'a pas été possible d'accueillir d'élèves en toute petite section. Cette décision a été prise en concertation avec la ville d'Angers.

IX. Les inscriptions, les effectifs et les élèves hors secteur

Cette année l'effectif des classes de petite section est de 28 élèves dans chacune des classes. Au mois de Janvier M. Martineau a effectué un sondage auprès de tous les parents pour connaître le nombre de frères et sœurs nés en 2018 afin de connaître la capacité d'accueil en PS pour de nouvelles familles. Au vu de ce sondage les inscriptions de nouveaux élèves appartenant à de nouvelles familles a été réalisé à concurrence de 26 élèves par classe. Malheureusement, au mois de juin, 4 familles, de l'école, se sont manifestées contraignant à l'inscription de 4 enfants. Cette année, une attention particulière sera portée sur ce sujet afin de ne pas surcharger les classes.

Il est à noter que l'école Condorcet, compte un effectif de 93 élèves hors secteur sur 425 ce qui représente 21,88% de l'effectif total. Ils sont répartis comme suit : 21 élèves hors secteur en maternelle (14%) et 72 en élémentaire (26%). Cette information est à mettre en regard avec le refus d'inscription de 4 élèves du secteur.

Cette année 8 demandes de dérogation ont été déposées par les familles. 3 ont été acceptées (motif fratrie déjà scolarisée dans l'école) et 5 ont été refusées. Il est à noter qu'un nombre non négligeable de familles n'a pas déposé de demande de dérogation suite à l'entretien avec le directeur.

X. La répartition pédagogique

Chaque année, en fonction des effectifs dans chaque niveau, plusieurs scénarios sont élaborés par M. Martineau et le choix définitif est fait par l'équipe enseignante au complet.

Ainsi il a été décidé cette année de ne pas retenir la création d'un classe GS/CP pour des raisons d'organisation et d'acceptation des familles. Le choix a aussi été fait de maintenir 3 classes de CM1 en raison de las difficultés à gérer cette cohorte d'élèves.

XI. Les projets pédagogiques

a. Dans le cadre du Parcours d'Education Artistique et Culturelle

Projets « Land Art » et « Plastic Art » pour toutes les classes de cycle I Animations Galerie sonore pour toutes les classes de cycle I (4séances pour les grandes sections et 2 pour les petits et les moyens)

Projet « une classe, un artiste » pour toutes les classes de cycle II et III

École et Cinéma: CE1 A et B

Projet avec le théâtre Le Quai en dominante danse : CE2A

Projet avec le théâtre Le Quai en dominante théâtre: CE1A, CE1B, CM1A,

CM2A, CM2B

Classe patrimoine: CM1A et CM2A

Jardins d'expression pour les deux classes de CE1 (en réflexion)

Découverte de l'art lyrique pour les 5 classes de cycle III

Projet autour de la tapisserie pour 7 classes : CPA- CPB- CE1B- CE2A - CM1B- CM1C- CM2A (194 élèves concernés).

b. Dans le cadre du parcours citoyen

Permis piéton, en partenariat avec la police municipale pour les 6 de cycle I, demande en cours auprès du service.

Animation par l'association « bobo planète » autour du tri sélectif pour les 6 de cycle I

Projet sur les basses vallées angevines : CE2A, CM1B, CM1C (aucune candidature acceptée)

École à vélo pour les 2 classes de CM2 retenues (4 classes demandées) Participation d'une classe de CM1 au Prix Littéraire de la Citoyenneté Travail sur le musée du Génie pour 10 classes élémentaires

c. Dans le cadre du parcours santé

Projet « classes bleues » pour tous les enfants de grande section, deux semaines de découverte du milieu aquatique Piscine pour toutes les classes de cycle II Patinoire pour les 5 classes de cycle III Activités terrestres au Lac de Maine pour les 3 classes de CM1 Activités nautiques au Lac de Maine pour les 2 classes de CM2 Aviron pour 4classes de cycle III : CM1A, CM1B, CM2A, CM2B Partenariat avec l'USEP sur les 5 périodes (emprunt de matériel thématique)

XII. Les évaluations nationales CP et CE1

Elles se sont déroulées entre le 13 et le 24 septembre. Les résultats seront communiqués individuellement aux parents. Les résultats sont globalement très bons, meilleurs en français qu'en mathématiques.

Dágultata ávaluationa Nationalas

Ecc	ole Primai	re Con	dore	cet	z - R	és	ulta	ts	éva	lua	tio	ns l'	Va	ation	ales
					(CP									
Maths		Lire des nombres entiers	s Écrire des nombres entiers		Résoudre des problèmes		Quantifier des Co			Comparer des nombres		Associer un nombre à une position		Espace et géométrie Reproduire un assemblage	
0	Nombre d'élèves présents	54	55		55			54		54		53		54	
Septembre 2021	Nombre d'élèves en réussite	53	54		45			51		47		35		49	
	% de réussite	98,15%	98,1	8%		81,82%		94,44%		87,04%			66,04%		90,74%
Français		Comparer des suites de lettres	Reconnaitr lettre		Connaitre nom des let et le sor qu'elles produise	lettres on es Manipule phonèn			Manipuler des syllabes		Comprendre des mots lus par l'enseignant(e)		Comprendre des phrases lues par l'enseignant(e)		Comprendre des textes lus par l'enseignant(e)
Septembre 2021	Nombre d'élèves présents	54	55		55		55		55	55		55		55	55
	Nombre d'élèves en réussite	53	43		52	55			53		53		54		54
	% de réussite	98,15%	78,189	78,18%			100,00%		96,36%		96,36%		98,18%		98,18%
CE1															
Maths		Lire des nombres entiers	Ecrire des nombres entiers		Représenter des nombres entiers		désoudre des problèmes en putilisant des probres entiers et le calcul		Calculer ntalemen t	Additio	ionner Soustr		Associer ur nombre enti à une positio		er un
Septembre 2021	Nombre d'élèves présents	52	53		52		53	53		52		52	52 53		53
	Nombre d'élèves en réussite	49	51	37			27		46	36		36		36	48
İ	% de réussite	94,23%	96,23%	7	1,15%		50,94%		36,79%	69,23%				67,92%	90,57%
Français		Écrire des syllabes simples et complexes	Écrire des	Comprend des mots lus l'enseignant		s par	Comprendre des phrases lue par l'enseignant(e)			ire à voix haute des mots		Lire à voix haute un texte		omprendre phrases lues seul(e)	Comprendre un texte lu seul(e)
Septembre 2021	Nombre d'élèves présents	52	53	52			53		53		53		52		53
	Nombre d'élèves en réussite	52	48	48			51		47			51		50	51

96,15%

96,23%

88,68%

% de réussite

100,00%

90,57%

96,23%

96,15%

96,23%

XIII. Le contrôle des personnes autorisées à venir chercher les enfants

Chaque année, la base ONDE est mise à jour par M. Martineau en fonction du retour des fiches de renseignement. Un document est édité et transmis au responsable d'unité périscolaire, à destination des agents dont il a la responsabilité.

Il est à préciser que nous ne sommes pas fondés à vérifier les identités des personnes et que ce contrôle se fait sur la base de la confiance.

Pour ce qui concerne les parents déchus de leur autorité parentale, cela ne peut être pris en compte que sur fourniture d'une copie certifiée conforme d'un jugement.

XIV. La validation des comptes Eprimo

L'école compte 425 enfants représentant 299 familles.

Pour 22 enfants, aucun des parents n'a validé son compte Eprimo, soit 5,17% et ces 22 enfants représentent 14 familles sur 299 soit 4,68%.

Nous constatons que la communication de l'école avec les familles est plus efficace par Eprimo que par les cahiers de correspondance.

XV. La charte du parent accompagnateur

Cette charte n'est pas un document officiel et règlementaire. Ce document a été rédigé en tenant compte de ce qui se pratique dans d'autres écoles et des constats réalisés par les collègues. Chaque enseignant a la possibilité de s'en servir ou non.

Il nous est apparu nécessaire de préciser un certain nombre d'obligations et d'interdictions qui ne semblent pas aller de soi pour certains parents.

La réécriture ce cette charte ne nous semble pas nécessaire.

Un nouveau mode de transmission sera mis en place : le document sera envoyé à tous les parents via Eprimo et il sera demandé aux parents de déclarer en avoir pris connaissance.

XVI. Le temps de sieste des élèves de PS et le temps de repos des élèves de MS

Pour les élèves de PS qui ne dorment pas, un temps calme d'une demi-heure environ leur est demandé, puis ils sont pris en charge par une animatrice périscolaire.

Les élèves de MS sont répartis en 4 groupes (2 groupes par classe), 1 groupe dans chaque classe de MS, 1 groupe en salle de motricité et 1 groupe dans l'ancienne bibliothèque.

Il est à noter que les conditions de travail des enseignantes et ATSEM de MS sont dégradées, avec leur accord, par cette situation. Elles n'ont pas accès à leurs classes pendant ces temps et leur temps de préparation et mise en place s'en trouve compliqué.

Les agents des temps périscolaires font tout leur possible, dans des conditions matérielles compliquées, pour que ce temps soit le plus agréable possible aux enfants.

XVII. Bilan du protocole de rentrée

La rentrée décalée CM2 – CM1 – CE2 puis CE1 – CP puis GS – MS puis PS semble avoir donné satisfaction à une majorité de parents.

Cette rentrée décalée, permettant aux parents de plusieurs enfants de les accompagner le jour de la rentrée sera pérennisée dans les années à venir.

En revanche il ne sera pas possible d'allonger la rentrée des petites sections en raison d'un temps d'attente qui serait trop long pour les derniers.

Un temps d'accueil pour les futurs élèves de PS sera étudié et sa mise en place dépendra des conditions sanitaires.

XVIII. Les travaux réalisés à l'école

- Suppression du bac à sable sur la cour maternelle
- Enlèvement des jardinières sur la cour maternelle
- Installation d'un robinet extérieur sur la cour élémentaire
- Installation d'un garage à vélo sur la cour maternelle (réalisation en 2022)

XIX. Investissement dans le numérique

La mairie d'Angers a décidé de doter notre école de 3 VPI supplémentaires. Conformément aux directives de l'équipe TICE de la DSDEN 49 ils seront installés dans les classes de CM2B – CM1A et CM1B.

L'écran tactile Promethean sera ainsi disponible pour les classes de CE2 – CE1 et CP. Ces installations seront réalisées dès que le fournisseur aura reçu le matériel en rupture de stock.

XX. Communication des services périscolaires avec les parents

Depuis le début de l'année, l'école a été contrainte de communiquer avec les parents sur des problèmes qui ne la concerne pas (suppression des services périscolaires). Il serait souhaitable que les services municipaux puissent communiquer avec les familles sur les sujets qui les concernent.

XXI. Hygiène et prévention

- Le ménage :
 - Il n'y a pas d'amélioration notable du service, le personnel est resté en place malgré le changement de prestataire
 - o Aucun grand ménage n'a été réalisé pendant les grandes vacances
 - Les toilettes ne sont nettoyées qu'une seule fois dans la journée en élémentaire ce qui ne semble pas suffisant au regard des 275 élèves qui les utilisent quotidiennement
- Les capteurs : Des capteurs connectés de radon, de CO₂, et de température ont été installés. Ces capteurs ont un rôle diagnostique pour les services de la Mairie afin d'évaluer l'efficience de la ventilation. Aucune donnée n'a été communiquée à l'école.
- Des tests salivaires ont été réalisés le 9 novembre 2019. Nous avions le consentement des parents pour 266 élèves, 18 étaient absents ou ont refusé le prélèvement. 248 élèves ont donc été testés et aucun ne s'est révélé positif.

XXII. Le temps de restauration et le temps de garderie

- La restauration:
 - o En maternelle, le retard constaté en début d'année ne s'est pas reproduit. Le service est rentré dans l'ordre.
 - o En élémentaire
 - Le protocole sanitaire alourdit la fluidité du service mais les agents périscolaires font de leur mieux.
 - Le retour du protocole en niveau 2 interdit le brassage des niveaux de classe et contraint les serveuses à désinfecter les tables entre chaque classe.

- Le temps de garderie du soir
 - o Le retour en protocole de niveau 2 déconseille le brassage des classes
 - Si la situation redevient normale, un retour au temps de garderie ludique sera étudié par l'équipe périscolaire. Il est à noter que ce temps ludique était une exception de l'école Condorcet.

XXIII. L'égalité filles/garçons

Le thème de l'égalité filles/garçons, comme tous les autres thèmes appartenant au domaine de l'EMC sont étudiés de manière régulière dans les classes et ce dès l'école maternelle. Les enseignants sont au clair avec ces questions et mettent en place des séances d'apprentissage sous leur responsabilité pédagogique.

Aucun temps fort n'est prévu pour le moment.

Une liste d'albums permettant la mise en place de séances d'activités sera établie par les enseignants et une demande de subvention adressée à L'AIPE.

XXIV. Le projet de réaménagement de la cour

Le conseil d'école demande à M. Kirschner une visibilité sur l'engagement de la Mairie d'Angers à transformer les cours d'école et particulièrement sur celle de l'école Condorcet. L'équipe de l'école Condorcet (enfants – parents et enseignants) se dit prête à travailler sur ce sujet dans l'hypothèse d'un engagement de la municipalité.

XXV. Remerciements

Au nom du conseil d'école M. Martineau souhaite remercier :

- La mairie d'Angers pour la dotation de 3 VPI ainsi que la subvention de 454,26€ accordée pour le projet sur la tapisserie
- L'AIPE pour l'aide de 9€ par élève qu'elle accorde pour cette nouvelle année scolaire qui va permettre la mise en œuvre de projets pédagogiques. Le total de la subvention AIPE s'élève à 3825€

L'ordre du jour étant épuisé le conseil d'école est levé à 20H10 le mardi 16 et à 19h50 le jeudi 18.

Le Directeur, Président du conseil d'école. Ivan Martineau

